

HONORAIRES TRANSACTION

Honoraires de transaction TTC sur le prix de mise en
vente, à la charge du vendeur.
Minimum de 7000€

Prix de vente

Honoraires

Terrains et immobilier commercial	10%
0 à 1.000.000€	6%
au delà 1.000.000€	5%

HONORAIRES LOCATION SAISONNIÈRE

25%

Sur le chiffre d'affaires réalisé

HONORAIRES MAITRISE D'OUVRAGE

10%

Sur le montant des travaux réalisés